



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/1996/24/Add.1
25 mars 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1996
6-17 mai 1996, Genève
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS RELATIVES AUX CYCLES DE PROGRAMMATION

Demande d'assimilation aux PMA présentée par le Gouvernement de la Namibie

Note de l'Administrateur

Addendum

COMMUNICATION TRANSMISE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA NAMIBIE

A la demande du Gouvernement de la Namibie, l'Administrateur souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration la communication ci-jointe de ce Gouvernement.

1. RÉSUMÉ

1.1 Le développement actuel de la Namibie souffre de l'héritage des politiques passées d'apartheid, qui visaient essentiellement à orienter les ressources vers la minorité blanche tout en refusant à la majorité l'accès aux services et aux moyens de production de base, en particulier aux terres et à l'éducation, afin d'assurer à la minorité blanche une réserve de main-d'oeuvre non qualifiée bon marché. Ces politiques ont débouché sur la création d'une économie duale comprenant un petit secteur bien développé, axé sur le commercial, tandis que le reste de l'économie était sous-développé et fondé sur la production de subsistance. La majorité vivait et vit encore dans des conditions similaires voire inférieures à celles des pays les moins avancés (PMA).

conditions similaires voire inférieures à celles des pays les moins avancés (PMA).

1.2 Le Comité de la planification du développement utilise, pour définir les pays les moins avancés, un jeu de quatre critères: le produit intérieur brut par habitant (PIB); la diversification économique mesurée sur base de l'indicateur de diversification économique (EDI); l'indicateur physique révisé de la qualité de la vie (APQLI), qui comprend quatre indicateurs: l'espérance de vie à la naissance, la ration calorique par habitant, les taux combinés de scolarisation primaire et secondaire et le taux d'alphabétisation des adultes; et la taille de la population (CDP/1994/5, paragraphe 15). Selon trois de ces critères, la Namibie compte parmi les pays les moins avancés. Sa population, estimée à 1,6 million d'habitants en 1995, est largement inférieure au seuil d'inclusion de 75 millions. Comme le montrent les statistiques et indicateurs présentés en annexe, son indicateur de diversification économique, de 23,47, et son indicateur physique révisé de la qualité de la vie, de 38,87, sont eux aussi au-dessous du seuil d'inclusion. Seul le PIB moyen par habitant, qui s'élève à 1 706 dollars des Etats-Unis (1994), dépasse les valeurs normalement utilisées pour la détermination des pays les moins avancés. Toutefois, ce niveau relativement élevé du PIB, qui situe la Namibie parmi les pays à revenu moyen-inférieur, ne traduit pas la réalité namibienne sur le plan de la pauvreté et du développement social et humain.

1.3 La répartition des revenus en Namibie compte parmi les plus asymétriques au monde, comme le montrent les statistiques en matière de consommation des ménages, qui révèlent que 1 % des ménages, à savoir les plus riches, consomme autant que les 50 % les plus pauvres. Les 10 % les plus riches de la population ont une consommation annuelle par habitant qui s'élève à 3 414 dollars des Etats-Unis, alors que, pour les 90 % restant de la population namibienne, cette consommation ne dépasse pas 357 dollars des Etats-Unis, soit la moitié de ce qui est considéré comme le seuil d'inclusion pour l'identification des pays les moins avancés.

1.4 L'indicateur de diversification économique de la Namibie, qui comprend la part de la fabrication dans le PIB, la part de l'emploi dans l'industrie, la consommation d'électricité par habitant et le ratio des exportations, est faible et traduit le fait que l'économie est fondée presque exclusivement sur la production et l'exportation du secteur primaire et que, dans sa majorité, la population n'a pas accès à l'électricité.

1.5 Malgré les efforts concertés consentis par le gouvernement en vue d'étendre à la majorité de la population l'accès aux services sociaux, la situation sanitaire et le niveau d'éducation de celle-ci sont extrêmement médiocres et l'indicateur physique révisé de la qualité de la vie (APQLI) de la Namibie reste largement inférieur au seuil d'inclusion pour l'identification

/...

des pays les moins avancés. Dans le Rapport mondial sur le développement humain, de 1995, la Namibie a été classée 31 positions plus bas sur l'échelle de l'indicateur du développement humain que sur celle du PIB par habitant. La Namibie a le taux de malnutrition le plus élevé au monde parmi les pays dont le PIB est supérieur à 1 000 dollars des Etats-Unis, et l'apport en calorie par habitant et par jour est inférieur de 15 % au niveau recommandé, à savoir 2 200 calories.

1.6 La structure de l'économie namibienne et de la société namibienne en général hypothèque lourdement la croissance de la société à long terme. Les politiques d'apartheid ont eu notamment pour conséquence que le développement des ressources humaines est extrêmement limité: le taux d'alphabétisation des adultes est faible (42 %) et 0,2 % seulement de la population a reçu une forme quelconque d'enseignement de troisième niveau. La structure économique est caractérisée par la place importante qu'occupe un nombre réduit de secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre axés sur l'exploitation des ressources primaires, notamment l'exploitation minière et la pêche, dans lesquels la croissance ne se traduit pas en termes de répartition des revenus. Il s'ensuit que le développement du PIB dépend de la performance dans ces secteurs et des prix des produits correspondants sur les marchés mondiaux, et que la capacité formelle de l'économie en termes de réduction de la pauvreté semble réduite. La diversification de l'économie en secteurs présentant des potentialités de croissance nouvelle et caractérisés par des méthodes de production à forte intensité de main-d'oeuvre constitue un effort essentiel mais de longue haleine pour le gouvernement namibien, si celui-ci veut renverser la tendance au déclin économique. La productivité du secteur agricole, dont dépend directement ou indirectement la subsistance de 79 % de la population, est handicapée par l'aridité du pays et la fréquence des sécheresses.

1.7 Par conséquent, la Namibie est un pays qui présente les caractéristiques des pays les moins avancés. En conséquence, il prie le Conseil d'administration de l'assimiler à ces pays.

2. INTRODUCTION

2.1 Compte tenu de son histoire unique et afin d'aider le gouvernement à maintenir l'ordre social et à surmonter l'héritage de l'apartheid, La Deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, organisée à Paris en septembre 1990, a recommandé d'accorder à la Namibie une attention particulière pour ce qui est du soutien au développement économique et social. Dans sa résolution 46/204 du 20 décembre 1991, l'Assemblée générale prie "... les Etats, les organismes des Nations Unies et les autres institutions donatrices d'accorder à la Namibie, pendant la période immédiatement

/...

postérieure à l'indépendance, une assistance spéciale d'une ampleur comparable à celle dont bénéficient les pays les moins avancés."

2.2 Malgré les progrès considérables qui ont été accomplis, les facteurs qui ont débouché sur la résolution 46/204 de l'Assemblée générale n'ont pas radicalement changé. Le gouvernement a réussi à promouvoir l'instauration d'une démocratie pacifique et la stabilité politique dans le cadre de droits garantis par la Constitution, de principes démocratiques, de la réconciliation nationale et de programmes d'action en faveur de groupes désavantagés. Les obstacles économiques au développement hérités au moment de l'indépendance se sont toutefois avérés plus tenaces, comme le montre l'analyse de la situation socio-économique. Il est clair que la Namibie continue, pour effacer les inégalités héritées du passé, à avoir désespérément besoin de ressources d'aide au développement accordées à des conditions de faveur.

3. CONTEXTE

3.1 La Namibie est un vaste pays d'une superficie de 824 269 km² qui compte 1,6 million d'habitants² seulement. La densité démographique y est une des plus faibles au monde puisqu'elle ne dépasse pas 1,9 habitant au km². C'est aussi le pays africain le plus sec au sud du Sahel: le niveau des précipitations y est non seulement faible mais aussi irrégulier et présente une variabilité inter- et intrasaisonnière élevée. L'environnement est notamment caractérisé par ses faibles potentialités de production et sa fragilité.

3.2 Plus de 70 % de la population sont concentrés dans le Nord, où les densités de population rurale dépassent 100 habitants au km², alors que les deux régions du Sud, Karas et Hardap, présentent des densités démographiques respectives de 0,4 et 0,6 habitant au km². L'augmentation du revenu par habitant et la réduction de la pauvreté souffrent du rythme de la croissance démographique, qui atteint 3,16 %, ce qui produit une population extrêmement jeune et un ratio de dépendance élevé. Plus de 42 % de la population est âgée de moins de 14 ans, et 63 %, de moins de 24 ans. La population namibienne, bien que réduite, présente une diversité extraordinaire de cultures et de langues. Il existe plus de onze langues ou groupes linguistiques dans le pays.

4. STRUCTURE ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUES

^{0.} Estimation basée sur le recensement démographique de 1991, qui a fait apparaître que la population à l'époque, s'élevait à 1,4 million d'habitants.

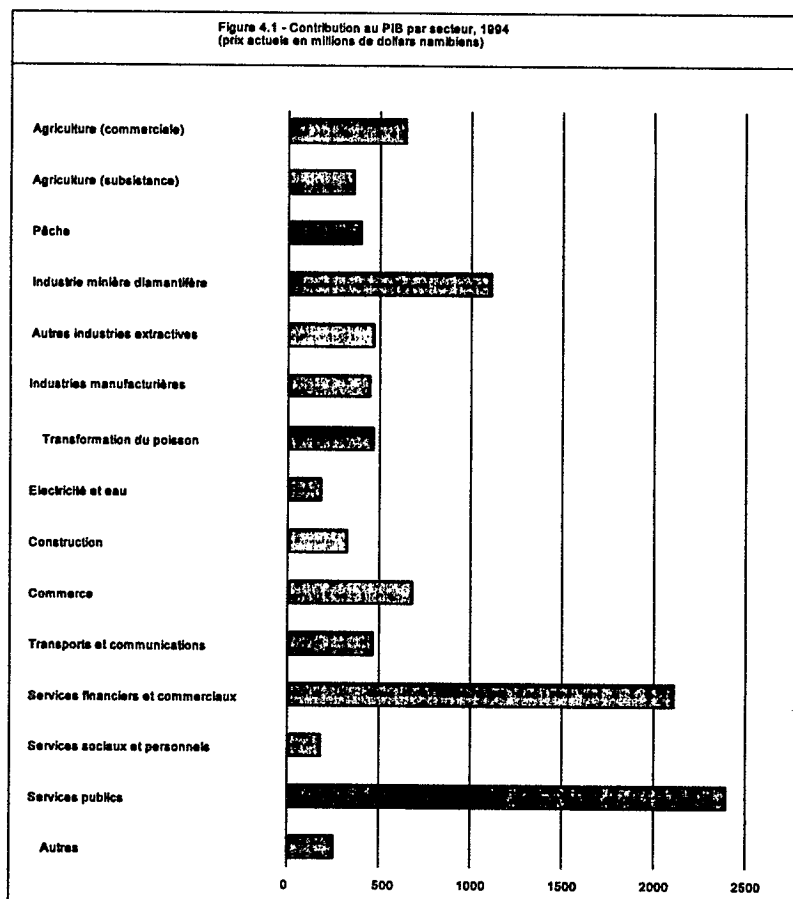
Aperçu

4.1 La présente section décrit la structure et la performance de l'économie namibienne depuis l'indépendance et met en évidence l'étroitesse de la base économique, la vulnérabilité de celle-ci aux chocs extérieurs et les entraves à la croissance. L'économie namibienne est dépendante d'un nombre limité de secteurs liés aux ressources naturelles, pour la plupart à forte intensité de main-d'oeuvre et qui, pour l'heure, n'ont guère contribué à accroître l'emploi et à réduire l'inégalité des revenus. Les activités économiques présentent une répartition limitée dans l'espace et la propriété des actifs de production est extrêmement concentrée.

Structure de l'économie

4.2 Le revenu total de la Namibie en 1994 se chiffrait à 2,56 milliards de dollars des Etats-Unis, soit un revenu par habitant de 1 706 dollars³. En même temps, l'économie est caractérisée par une inégalité extrême et une dualité affirmée: les ressources naturelles sont exploitées pour l'exportation par de grandes entreprises multinationales et des agriculteurs-colons, et les autres secteurs restent largement sous-développés. La figure 4.1 présente la ventilation du PIB par secteur économique en 1995. Les deux principaux secteurs de production sont l'agriculture commerciale extensive et l'extraction, mais la pêche et le traitement du poisson ont gagné en importance.

^{0.} Statistical Abstract 1995 (Bureau central de statistique).



Agriculture

4.3 70 % de la population dépend directement ou indirectement de l'agriculture pour sa subsistance. Pourtant, l'agriculture ne représente que 10 % du PIB. Les potentialités des ressources agricoles naturelles disponibles du pays sont limitées: la couche arable est généralement sablonneuse, rocailleuse et superficielle et présente une faible capacité de rétention d'eau. Le climat semi-aride que connaît la majeure partie du pays limite radicalement toute augmentation de la production agricole respectant la durabilité. En outre, les précipitations ont un caractère saisonnier affirmé, moins de 1 % du total annuel enregistré se situant en hiver. Les taux d'évapotranspiration sont beaucoup plus élevés que celui des précipitations, autrement dit, l'eau de pluie est rapidement perdue pour l'écosystème et la sécheresse est un phénomène récurrent.

/...

4.4 L'agriculture de subsistance constitue la principale source d'emploi, mais elle ne représente pas plus de 3 % du PIB en raison de la faiblesse des niveaux de productivité dans le secteur communautaire. La productivité souffre du climat aride et de la médiocrité des terres arables. Dans le secteur de la subsistance, les pleines potentialités ne sont pas réalisées en raison de la qualité médiocre des technologies des entrants/produits suite à des années de négligence et d'absence d'accès au crédit, à la formation, à la recherche et aux services d'appoint, comme examiné en détail à la section 5.

4.5 L'agriculture commerciale, en revanche, représente quelque 7 % du PIB et concerne essentiellement l'élevage. Ce secteur constituait 90 % de la composante agricole du PIB en 1992 et 10 % environ des recettes provenant des exportations de marchandises entre 1990 et 1994.⁴

Extraction

4.6 La Namibie possède toute une série de minéraux importants, depuis les gisements d'uranium et de diamants de niveau mondial jusqu'aux gisements plus petits mais non négligeables d'or, d'argent, d'étain, de plomb, de zinc et de cuivre. Les activités d'extraction et d'exploration sont le fait du secteur privé, composé en l'occurrence d'un petit nombre d'entreprises étrangères et multinationales et d'un nombre indéterminé de petits exploitants namubiens, et le gouvernement assure le soutien et l'information requis pour ces activités. La quasi-totalité des activités de valorisation des minéraux se déroule en dehors du pays.

4.7 Le revenu provenant du secteur de l'extraction est fortement sensible aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux, et l'apport qu'il représente au PIB est relativement élevé mais irrégulier. Les effets du secteur de l'extraction sur le plan de la répartition des revenus sont limités. Si le secteur a contribué à hauteur de 17 % au PIB depuis 1990, 4 % seulement de la main-d'oeuvre est occupée dans ce secteur et un très petit nombre d'entreprises s'en partagent la propriété.

Pêche

4.8 Le secteur de la pêche a gagné en importance depuis l'indépendance et le secteur semble présenter des perspectives de poursuite de cette croissance. La Namibie a, grâce à l'adoption de différentes mesures de contrôle, connu des augmentations importantes dans le secteur de la pêche et des activités connexes de transformation. La part de ce secteur est passée de 4,4 % en 1990 à 8,5 % en

⁴. Statistical Abstract 1995 (Bureau central de statistique).

1993, les exportations de poisson et de produits de poisson représentant près de 25 % de l'ensemble des exportations en 1994. En outre, ce secteur est devenu fortement capitalistique, puisque 0,4 % seulement de la population active travaille dans le secteur de la pêche. Celui-ci s'est avéré extrêmement vulnérable aux perturbations climatiques, comme on a pu le constater en 1994-1995, lorsque les conditions marines défavorables ont entraîné une dégradation des réserves halieutiques.

Fabrication

4.9 La part du secteur manufacturier dans le PIB et dans les exportations est faible et s'élève respectivement à 4,2 % et à 11 %. Les exportations de produits manufacturés concernent essentiellement les produits alimentaires et les boissons transformés. La contribution de ce secteur au PIB est restée constante depuis 1980, son développement étant inhibé par l'étroitesse du marché intérieur et le coût relativement faible des importations en provenance d'Afrique du Sud. Le manque de capacités manufacturières contraint la Namibie à importer la quasi-totalité des biens de consommation et de production. Dans le cadre de la relation avec l'Afrique du Sud qui a précédé l'indépendance, la Namibie est devenue un marché captif pour les produits finis sud-africains, qui représentent, aujourd'hui encore, pas moins de 75 % des marchandises importées.

Secteur public

4.10 L'aspect frappant dans la figure 4.1 est l'importance de la contribution des services publics. Depuis l'indépendance, la part des dépenses du secteur public dans le PIB est passée à 43 %. Cette croissance correspondait à la nécessité de créer et d'organiser des institutions publiques conformément aux prescriptions de la nouvelle Constitution et aux fonctions d'un Etat indépendant et démocratique. En outre, la nécessité a été ressentie d'une restructuration des services publics, de répondre aux attentes en matière de changement social, et de relever le défi de l'expansion des services en tant que moyen de résoudre les inégalités sociales. Il fallait que cela soit réalisé dans le contexte de l'accord constitutionnel aux termes duquel il n'y aurait aucun licenciement de personnel du secteur public appartenant à l'ancienne administration. La nécessité d'embaucher des fonctionnaires représentant l'ensemble de la population a débouché sur une augmentation de 65 000 unités du nombre de ceux-ci. La Namibie compte environ un fonctionnaire pour 25 habitants, soit un des ratios les plus élevés du monde en développement. Cette évolution peut se comprendre dans le contexte politique, mais soumet à l'évidence le budget national à une pression insoutenable. Par conséquent, le gouvernement a décrété un blocage des salaires et entamé un processus de rationalisation par non-remplacement des départs naturels et par des mesures de préretraite.

/...

Répartition régionale des activités économiques

4.11 Une des conséquences des politiques coloniales est que le développement économique de la Namibie se concentre autour de Windhoek, la capitale, et d'un certain nombre d'autres villes de l'ancienne zone occupée par les blancs. Bon nombre de zones peuplées et rurales du pays sont sous-développées sur le plan économique et souffrent d'une absence d'infrastructures. Cette répartition régionale de l'économie se retrouve par ailleurs clairement dans les statistiques en matière de revenus et de consommation des ménages. Dans la région de Khomas, où se situe la capitale, la consommation annuelle moyenne s'élève à 1 925 dollars des Etats-Unis, alors que les chiffres correspondants pour Caprivi et Ohangwena, les régions les plus pauvres situées dans la partie Nord du pays, sont de 273 et 221 dollars.

Propriété des actifs de production

4.12 Les tendances à la concentration dans l'économie namibienne apparaissent aussi clairement dans la propriété des actifs de production. Le secteur de l'agriculture commerciale, qui représente 8 % du PIB, est aux mains de 3 700 agriculteurs seulement, qui possèdent la terre libre, soit 44 % de la surface totale des terres agricoles. En revanche, 150 000 personnes travaillent sur des terres appartenant à des communautés, qui constituent 43 % de cette surface totale. Cette tendance est encore plus forte dans d'autres secteurs, dans la mesure où les politiques d'apartheid interdisaient à la majorité de la population d'établir des entreprises formelles.

Croissance économique

4.13 La croissance de l'économie a été irrégulière et généralement modeste, comme le montre le tableau 4.1.

Tableau 4.1 - Taux de croissance annuelle réelle du PIB, 1990-1994 (en pourcentage)

	moyenn e 1981- 1989	1990	1991	1992	1993	1994	moyenn e 1990- 94
croissance réelle du PIB	1,0	0,3	6,6	7,5	-1,9	5,4	3,5
croissance réelle du PIB par habitant	-2,1	-2,8	3,3	4,3	-4,9	2,2	0,4

Note: PIB aux prix constants du marché en 1990

Source: Statistical Abstract (Bureau central de statistique).

Ce phénomène est dû en partie au recul de l'investissement du secteur privé, en partie à l'évolution défavorable des prix mondiaux pour les principaux produits de la Namibie et en partie aux conditions climatiques défavorables qui ont affecté négativement la production agricole. En outre, la situation intérieure, en particulier les incertitudes ressenties au moment de l'indépendance, ainsi que le cadre juridique et institutionnel semblent avoir étouffé le dynamisme économique de la majorité de la population.

Commerce international

4.14 Les échanges internationaux jouent un rôle majeur dans le développement du pays. Le gouvernement s'efforce actuellement d'étendre les possibilités de transactions commerciales avec le reste du monde. La Namibie présente aujourd'hui une position saine en matière de balance des paiements. Trois raisons font toutefois que l'économie reste vulnérable aux fluctuations des facteurs exogènes. Primo, l'économie namibienne est extrêmement ouverte. Le ratio total exportations/PIB et importations/PIB pour les biens et marchandises est extrêmement élevé et s'établit en moyenne à 55 et à 63 % respectivement depuis 1990. Secundo, la base des exportations de marchandise est étroite et dominée par le secteur de l'extraction, essentiellement des diamants et de l'uranium. Malgré la tendance au recul de ce secteur, celui-ci reste important. Il représentait 58,2 % du total des exportations entre 1990 et 1992 et est tombé à 43 % entre 1992 et 1994. Tertio, du point de vue commercial et financier, l'économie est étroitement liée à l'Afrique du Sud. 85 % des importations et 24 % des exportations de la Namibie ont l'Afrique du Sud pour origine ou destination. Cette situation rend la Namibie vulnérable aux changements exogènes, comme le montre la dégradation sérieuse des termes de l'échange intervenue depuis le milieu des années quatre-vingt, moment où les

/...

prix des importations ont commencé à augmenter plus vite que les prix des exportations. La vulnérabilité de la Namibie est encore aggravée par sa dépendance vis-à-vis des exportations d'un nombre réduit de biens primaires dont la valeur ajoutée en Namibie est extrêmement faible.

4.15 La dépendance vis-à-vis de l'économie sud-africaine va bien plus loin que le simple fait que ce pays est la principale source d'importations pour la Namibie. L'intégration de l'économie namibienne et de l'Afrique du Sud est extrêmement poussée. La Namibie est membre de l'Union douanière d'Afrique australe, à laquelle appartiennent également l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland. Ensemble, ces cinq pays appliquent le même tarif douanier pour le commerce extérieur, et leurs marchandises peuvent franchir librement les frontières sans entraves douanières ou autres restrictions. L'appartenance à l'Union douanière d'Afrique australe entraîne des coûts et des avantages. Elle réduit, pour la Namibie, les possibilités d'instauration ou de modifications de tarifs douaniers qui lui permettraient de devenir plus concurrentielle. Les recettes en provenance des pays de l'Union douanière d'Afrique australe sont importantes et ont atteint en moyenne 30 % des recettes totales entre 1990 et 1994.

4.16 Au moment de l'indépendance, la monnaie de la Namibie était la même que celle de l'Afrique du Sud: le rand. Il était dès lors impossible de mener une politique monétaire indépendante. La Namibie reste membre de la zone monétaire commune et il y a parité complète entre la monnaie namibienne - le dollar namibien - et le rand sud-africain. Par conséquent, la politique de la Namibie en matière de taux de change a été identique à celle de l'Afrique du Sud. Bon nombre de banques et d'institutions financières namubiennes restent intégrées dans le système bancaire de l'Afrique du Sud. Depuis l'indépendance, le taux d'intérêts de la banque centrale n'a cessé d'épouser étroitement celui de l'Afrique du Sud. Compte tenu de la parité entre le dollar namibien et le rand sud-africain, le seul outil de stabilisation macro-économique dont dispose le gouvernement est la politique fiscale.

Tendances en matière d'emploi

4.17 Avant l'indépendance, des lois et des pratiques discriminatoires barraient, pour la majorité de la population active, l'accès aux opportunités d'emploi lucratif, une situation aggravée encore par l'absence d'enseignement et de formation professionnelle de qualité. Peu de Noirs possédaient dès lors les compétences requises pour trouver un emploi formel ou exercer une profession indépendante. En 1991, moins de 11 000 personnes avaient reçu une formation technique ou professionnelle et moins de 8 500 personnes avaient fréquenté l'université.

/...

4.18 Bien que les pratiques les plus répressives aient été supprimées, les déséquilibres structurels de l'économie subsistent et la faiblesse des qualifications disponibles fait qu'il est difficile, pour la majorité, de trouver un emploi ou d'entamer des activités lucratives autres que l'agriculture de subsistance. Dans le domaine de la production des produits de la terre, les opportunités sont limitées par le manque d'eau et la faiblesse de la productivité et il n'y a que peu, voire pas, de production au-delà des besoins des ménages pauvres qui forment la majorité de la population.

4.19 Les données du recensement démographique de 1991 et des études concernant la population active indiquent qu'est considérée comme économiquement active un peu plus de la moitié de la population, dont un grand nombre (47 %) est occupé dans l'agriculture de subsistance. Le deuxième employeur est le secteur public. D'après les données du recensement, un peu moins de 19 % de la population économiquement active âgée de plus de quinze ans se considéraient, en 1991, comme n'exerçant aucun emploi. Le niveau du chômage est sensiblement plus élevé chez la population urbaine et chez les jeunes. Une étude de la population active a montré en 1991 que plus de 41 % de la population économiquement active était sous-employée. Selon certaines estimations récentes, le taux de chômage atteindrait 30 %.⁵

4.20 Depuis l'indépendance, le nombre total d'emplois a augmenté, essentiellement suite aux augmentations de l'emploi dans le secteur public. Toutefois, les projections du gouvernement suggèrent que le chômage et le sous-emploi ont empiré depuis l'indépendance. Près de 16 000 personnes viennent s'ajouter chaque année à la population active, une situation qui exerce une pression considérable dans le sens de la création d'emplois sur ceux qui définissent les politiques. La prépondérance persistante, dans l'économie, des techniques capitalistiques a fortement ralenti la création d'emplois. Cette prépondérance a, dans une certaine mesure, été renforcée par la rareté des qualifications et, partant, par le coût élevé de la main-d'oeuvre qualifiée.

Conclusion

4.21 La dualité de l'économie namibienne ne s'est pas radicalement modifiée au cours des cinq dernières années, c'est-à-dire depuis l'indépendance. Une certaine croissance est intervenue, mais des facteurs structurels ont limité, dans le secteur formel, les effets de cette croissance en termes de répartition des revenus et de réduction de la pauvreté. Les limitations structurelles de la croissance sont clairement décrites ci-dessus: importance excessive de la production du secteur primaire, qui accroît la vulnérabilité de l'économie aux

⁵. Estimations de la Commission nationale de planification.

fluctuations des prix sur les marchés mondiaux, et les perturbations climatiques. L'étroitesse de l'économie namibienne se traduit par un indicateur de diversification économique faible.

4.22 Réaliser des modifications structurelles de l'économie est un effort de longue haleine. Dans l'économie formelle, la plupart des secteurs sont capitalistiques et les incitations à passer à des modes de production à plus forte intensité de main-d'oeuvre sont limitées, dès lors que la rareté des qualifications a gonflé le coût de la main-d'oeuvre qualifiée. La productivité du secteur agricole informel, dont la majorité de la population dépend pour sa subsistance, est limitée par des facteurs climatiques.

5. LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA NAMIBIE

5.1 La présente section décrit le contexte des conditions socio-économiques de la Namibie et présente un aperçu des indicateurs sociaux en mettant l'accent sur les niveaux de pauvreté et les indicateurs de la qualité de vie. Elle met en évidence l'énorme impact social et économique négatif de l'apartheid, qui a débouché sur une structure de développement de type dual. Comme l'a indiqué la Banque mondiale: "Il existe, en réalité, deux Namibie. La population blanche, qui ne représente pas plus de 5 % du total, est essentiellement urbaine et jouit des revenus et des commodités d'un pays moderne d'Europe occidentale. La population noire, essentiellement rurale, vit dans la misère la plus noire."⁶

Aperçu

L'impact de l'apartheid

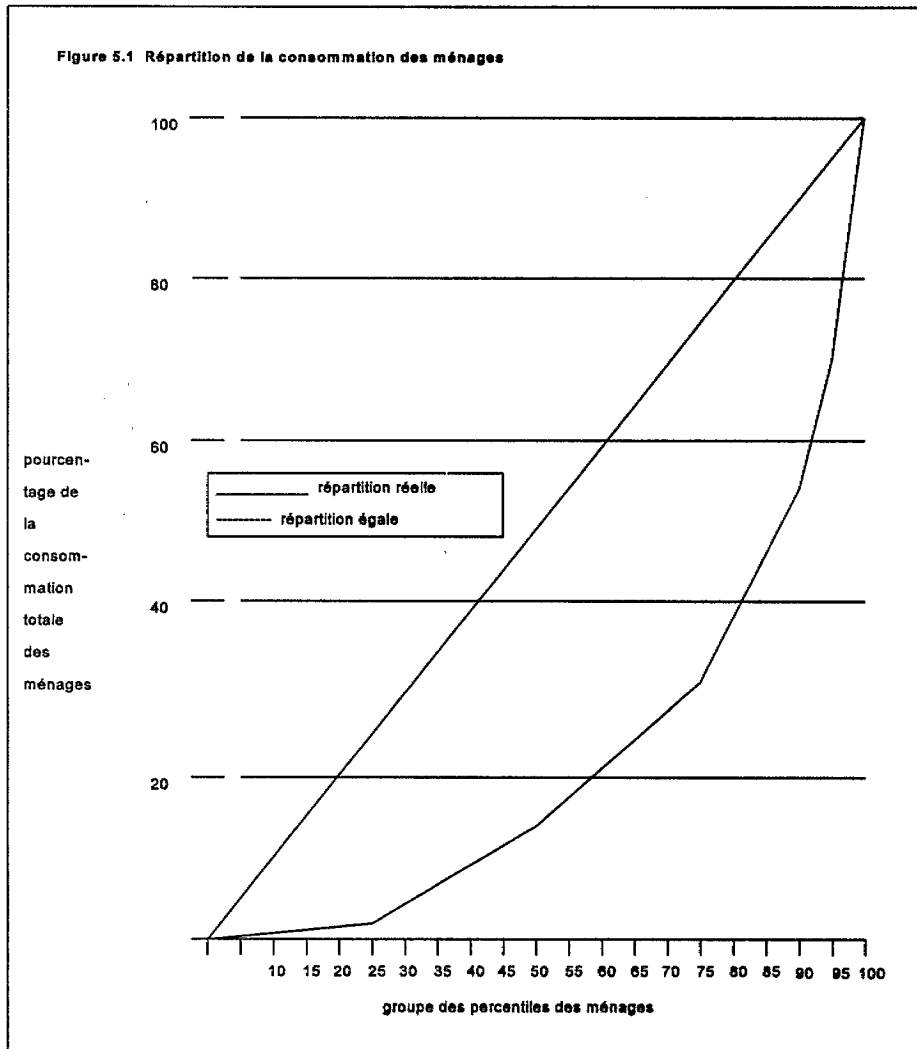
5.2 Au moment de l'indépendance, l'effet des politiques d'apartheid s'est manifesté de nombreuses manières et a dès lors entraîné une pauvreté relative et absolue extrême. La *pauvreté relative* (qui mesure la richesse par rapport aux autres personnes de la société) se traduit par une répartition du revenu fortement inégale. Les 90 % les plus pauvres de la population consomment sensiblement moins que la minorité restante. La *pauvreté absolue* (niveau sous lequel on considère que les personnes ne sont pas en mesure de satisfaire leurs "besoins élémentaires") est indiquée dans des estimations qui montrent que la moitié de la population environ vit sous le seuil de pauvreté.

Indicateurs socio-économiques

⁶ World Bank Country Study: Namibia Poverty Alleviation with Sustainable Growth.

Inégalité des revenus

5.3 La Namibie connaît une répartition extrêmement inégale des revenus. La meilleure illustration statistique de cet état de fait est l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages en Namibie, pour laquelle la consommation a été utilisée en tant qu'approximation des revenus. Selon cette enquête, la tranche de 1 % des ménages les plus riches consomme autant que celle de 50 % correspondant aux ménages les plus pauvres. La moitié la plus riche des ménages consomme en moyenne 20 000 dollars namibiens (5 300 dollars des Etats-Unis) par année et par ménage, tandis que le quart le plus pauvre ne consomme que 2 200 dollars namibiens (580 dollars des Etats-Unis) par ménage. Le revenu par habitant va de 430 dollars namibiens (120 dollars des Etats-Unis) pour les 25 % de ménages au revenu le plus faible, à pas moins de 47 400 dollars namibiens pour la tranche de 1 % des ménages aux revenus les plus élevés. Les 10 % les plus riches de la population des ménages disposent d'un revenu par habitant de 17 500 dollars namibiens (4 640 dollars des Etats-Unis). Les 90 % restants de la population doivent se contenter d'un revenu annuel par habitant de 1 445 dollars namibiens (380 dollars des Etats-Unis). C'est cette majorité qui bénéficiera d'une décision éventuelle d'accorder, pour la prochaine période de programmation, l'assimilation aux pays les moins avancés.



Source: Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages en Namibie en 1993/94, novembre 1995.

5.4 La répartition des revenus a toujours été en étroite corrélation avec les groupes ethniques. C'est également ce que montre l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages en Namibie, effectuée sur la base de la langue. Comme le montre le tableau 5.1, le niveau des revenus est nettement plus élevé dans les groupes de population dans lesquels l'allemand ou l'anglais sont la principale langue utilisée dans le ménage. L'afrikaans, parlé à la fois par les familles blanches et de couleur, occupe également un rang élevé.

/...

5.5 D'après le Rapport mondial sur le développement humain, du PNUD (1995), la Namibie se classe 77ème sur 174 pays pour ce qui est du PIB par habitant, ce qui en fait un pays "à revenu intermédiaire". Toutefois, elle se situe à la 108ème place seulement en ce qui concerne l'indicateur de développement humain (IDH), dont les composantes sont l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation des adultes et le revenu (voir tableau 5.3). L'IDH pour la Namibie, qui présente les variations intertemporelles pour le pays, est tombé de 0,295 en 1992 à 0,289 en 1993, ce qui traduit un léger déclin du bien-être des personnes résultant en grande partie de la forte sécheresse de 1992-1993.

Tableau 5.1 - Consommation privée annuelle des ménages désagrégée selon la principale langue parlée dans le ménage

Langue principale	% du total des ménages	% de la population	% de la consommation totale	consommation moyenne des ménages (dollars des E-U)	consommation moyenne par habitant (dollars des E-U)
allemand	1,6	0,8	6,9	15 413	5 664
anglais	1,6	1,0	6,3	13 664	3 838
afrikaans	12,7	9,5	30,0	9 305	2 202
tswana	0,4	0,3	0,5	3 545	948
otjiherero	9,1	8,9	7,8	2 947	533
san	3,2	3,4	2,4	2 848	470
damara/nama	14,0	12,5	8,1	2 101	414
oshiwambo	43,7	50,2	25,2	2 256	346
kwangali	7,9	8,2	4,2	2 021	343
lozi	4,3	3,9	1,9	1 683	327
autre	1,5	1,3	0,5	1 508	294
NAMIBIE	100	100	99,8	3 555	627

Source: Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages en Namibie en 1993/94, novembre 1995.

/...

5.6 L'écart entre les chiffres de l'IDH et du PIB par habitant implique que les niveaux importants d'inégalité des revenus ont produit une performance médiocre des indicateurs sociaux par rapport aux mesures globales des revenus. La Namibie a un PIB par habitant qui est près du triple de la moyenne pour l'Afrique subsaharienne, mais ses indicateurs sociaux sont similaires à ceux de l'ensemble de la région, pour laquelle l'espérance de vie est de 52 ans et le taux d'alphabétisation des adultes de 51 %. Cette situation est due en grande partie à la situation socio-économique dualiste.

Tableau 5.2 - Comparaison du classement de la Namibie pour le PIB et l'IDH

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
classement de la Namibie pour le PIB par habitant	60	77	84	98	84	77
classement de la Namibie pour l'IDH	96	105	122	135	127	108
écart	-36	-28	-38	-37	-43	-31

Source: PNUD, Rapports mondiaux sur le développement humain, 1990-1995, New York.

Pauvreté

5.7 Si l'on définit et mesure la pauvreté selon des critères strictement économiques, la performance de la Namibie à l'échelle internationale est plutôt honorable, puisque le Rapport sur le développement dans le monde classe la Namibie parmi les "pays à revenu intermédiaire". Toutefois, si l'on prend en compte les indicateurs sociaux et de santé, notamment la mortalité infantile et l'espérance de vie, cette image trompeuse est sérieusement battue en brèche.⁷

5.8 Les revenus et la pauvreté ont fait l'objet de nombreuses études, tant des études détaillées d'échantillons relativement réduits que l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages en Namibie, du Bureau central de

⁰. UNICEF: Children in Namibia, 1996.

statistique, qui concerne 5 000 ménages dans toute la Namibie.⁸ Ces enquêtes ont eu recours non seulement aux revenus en numéraire mais aussi à d'autres mesures du bien-être, notamment le ratio de consommation alimentaire (la consommation alimentaire en pourcentage de la consommation totale) en vue de déterminer les niveaux de pauvreté. Sont considérés comme pauvres les ménages pour lesquels la consommation alimentaire est égale ou supérieure à 60 % de la consommation totale (voir tableau 5.3).

5.9 D'après ces diverses études, 50 % environ de l'ensemble des ménages namibiens se situent au-dessous du seuil de pauvreté (40 % d'après les statistiques du Bureau central de statistique).⁹ Quelque 68 % des ménages se situaient au-dessous du seuil de pauvreté dans l'enquête de Van Rooy et al., qui concernait des communautés du Nord, du centre et du Sud, et 53 % des ménages de l'étude de Yaron et al. dans la région d'Okavango étaient classés comme pauvres.⁸ Les résultats préliminaires de l'enquête du Bureau central de statistique sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

5.10 Le climat aride et la faible productivité agricole du pays sont des facteurs qui contribuent aux niveaux élevés de pauvreté absolue. C'est ce qui a rendu difficile l'augmentation des revenus provenant de l'agriculture de subsistance pour la majorité de la population rurale qui, bien qu'actuellement réduite, augmente à un rythme rapide et s'urbanise de plus en plus.

⁸. Van Rooy et al. (1994) a étudié 3 communautés (225 ménages) de la Namibie du Nord, centrale et du Sud. Yaron et al. (1992) a étudié les ménages dans la région d'Okavango, une des plus pauvres de la Namibie.

⁹. Répartition des ressources économiques dans la population de la Namibie, sur base de l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages en Namibie en 1993/94.

Tableau 5.3 - Ménages pauvres en Namibie selon le ratio de consommation alimentaire (1994)

consommation alimentaire / consommation totale (pourcentage)	classification nombre	ménages	
		pourcentage	
0 - 59	pas pauvre	147 000	60
60 - 79	pauvre	73 000	30
80 - 100	très pauvre	24 500	10
Total		245 000	100

Structure et vulnérabilité de l'agriculture

5.11 Une des causes essentielles de la pauvreté en Namibie est l'expropriation des terres appartenant à la majorité noire et leur transfert aux colons blancs. Jusqu'aux années quatre-vingt, les Noirs n'ont pas pu acheter de terres et ont été contraints de vivre dans des régions marginales plus petites ou de devenir des ouvriers agricoles. Les agriculteurs commerciaux de race blanche avaient accès aux subventions, aux services et à la main-d'oeuvre bon marché, mais la majorité se voyait refuser ces services et, n'était pas en mesure d'améliorer ses pratiques agricoles et sa productivité.

5.12 La Namibie est le pays le plus aride de l'Afrique au sud du Sahel. La moyenne nationale des précipitations y est de 250 mm. Même dans le Nord-Est, où celles-ci atteignent 400 à 600 mm en moyenne, ce niveau est considéré comme à peine suffisant pour l'exploitation des terres arables. Pour l'élevage, le climat aride implique la nécessité de vastes étendues pouvant atteindre, par unité de gros bétail (UGB)¹⁰, 8 à 10 hectares dans le Nord et 20 à 25 hectares dans le Sud-Ouest. Avec l'accroissement de la population rurale, l'extension de la production agricole sur les terres marginales a entraîné la dégradation de l'environnement, aggravant encore la pauvreté dans de nombreuses zones communautaires.

¹⁰. Une unité de gros bétail (UGB) équivaut en gros à une tête de bétail ou à 5 moutons ou chèvres.

5.13 L'incidence élevée de la sécheresse aggrave la vulnérabilité des pauvres. Dans une année normale, les pauvres sont à peine en mesure de produire des ressources suffisantes en raison de la faible productivité des terres, et ils ne peuvent dès lors faire front à une réduction de production occasionnée par la sécheresse ou d'autres facteurs tels que les parasites et/ou les maladies des récoltes. Les sécheresses récentes de 1992 et de 1995 ont également aggravé la condition des pauvres. Si la pauvreté règne surtout dans les zones rurales, la pauvreté urbaine devient un phénomène croissant, parallèlement à la migration croissante des campagnes vers les villes et à l'incapacité de l'économie de fournir suffisamment d'opportunités d'emploi dans les zones urbaines.

Indicateurs de santé

5.14 Les principales sources récentes d'informations sur la situation sanitaire sont le recensement de 1991 et l'enquête démographique et sanitaire nationale de 1992. Le tableau 5.4 présente les chiffres clés. Les indicateurs montrent que les niveaux de santé et d'éducation en Namibie sont largement inférieurs à ceux que l'on pourrait attendre, compte tenu du niveau du PIB par habitant de ce pays. La mortalité des enfants de moins de cinq ans n'aurait pas dû dépasser 37 pour 1 000 naissances vivantes en 1993. En réalité, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans était, en 1991, de 87 pour 1 000 naissances vivantes. Bien qu'il s'agisse d'un des pays les plus riches de l'Afrique subsaharienne, ses indicateurs de la qualité physique de la vie n'excèdent pas la moyenne régionale. Il n'existe pas, actuellement, de statistiques fiables à l'échelle de la nation pour ce qui est de l'apport calorifique quotidien par habitant. Toutefois, plusieurs indices montrent que le niveau nutritionnel est médiocre. La Namibie a, en réalité, le niveau de malnutrition le plus élevé parmi tous les pays qui, à l'échelle mondiale, ont un revenu par habitant supérieur à 1 000 dollars des Etats-Unis. L'enquête démographique et sanitaire nationale de 1992 a révélé que plus de 25 % des enfants souffraient d'un arrêt de croissance. Près de 9% des enfants étaient décharnés.

Education et alphabétisme

5.15 Les taux de scolarité primaire ont augmenté rapidement, passant de 60 % en 1990 à 83 % en 1993 grâce à une volonté active d'amélioration des niveaux d'éducation et d'alphabétisme et à l'instauration de l'enseignement primaire gratuit. Malheureusement, cet effort a été accompagné d'un taux d'abandon élevé, d'un nombre limité de maîtres qualifiés et d'un manque de matériel.

5.16 L'alphabétisme des adultes est considéré comme un indicateur clé du développement et un critère essentiel de classification en tant que PMA. On estime à 42 % seulement l'alphabétisme adulte en Namibie. Les problèmes

/...

structurels graves engendrés par l'apartheid continuent à affecter le système éducatif. La nécessité de mettre fin aux héritages de l'apartheid a fait abandonner l'afrikaans au profit de l'anglais en tant que langue véhiculaire de l'instruction. La pénurie d'enseignants qualifiés (37 % des maîtres du primaire n'ont aucun diplôme officiel pour enseigner) a eu pour effet que les niveaux des prestations scolaires sont extrêmement faibles. Plus de 40 % des enfants ne franchissent pas la première année. On estime que, sur 1 000 élèves qui entrent en première année, 400 seulement termineront la septième. Une comparaison de ce chiffre avec celui du Botswana, par exemple, où 80 % des enfants inscrits en première année terminent la septième année, montre à l'évidence que le système éducatif namibien pose problème. Les dépenses consacrées à l'éducation traduisent encore les déséquilibres régionaux hérités de l'apartheid. Les dépenses par habitant que l'Etat consent pour l'enseignement primaire vont de 2 785 dollars namubiens à Windhoek à 887 dollars namubiens à Ondangwa.¹¹

Logement

5.17 Le logement constitue un problème particulier dans les zones urbaines, où les politiques d'apartheid ont restreint la liberté de mouvement de la majorité et où le logement des hommes célibataires était prévu dans les townships. Suite à la levée de ces restrictions, les familles se sont déplacées vers les zones urbaines mais, faute de logements en suffisance, beaucoup continuent à occuper les logements pour célibataires ou des cabanes dans des peuplements informels dépourvus de services.

5.18 Le recensement des logements et de la population, de 1991, a fourni des données concernant le nombre et la qualité des logements. Il a montré qu'en 1991, 83 % seulement des personnes vivant dans les zones urbaines disposaient d'un logement adéquat. Les 13 800 ménages restants vivaient dans des habitations pour célibataires, des kraals ou des huttes et des logements improvisés. On estime qu'en 1994, avec l'augmentation de la population urbaine, près de 15 000 ménages avaient encore besoin d'un logement de meilleure qualité.

¹¹ UNICEF: Children in Namibia, 1996.

Tableau 5.4 - Résumé des indicateurs sociaux

	1989	1990	1991	1992	1993	1994
<u>Education</u>						
nbre d'écoles	1 171	s.o.	1 229	1 325	1 354	1 365
nbre d'enseignants	12 885	s.o.	13 925	15 257	15 280	15 727
taux de scolarisation primaire	307 407	313 528	339 179	348 411	352 100	366 666
taux de scolarisation secondaire	58 769	61 741	72 286	83 819	92 136	101 772
dépenses	18	23	23	24	25	27
<u>Pensions de retraite</u>						
pension minimum de l'Etat (dollars namibiens par mois)		55	92	120	120	135
concernés (pourcentage d'ayants droit)						
<u>Logement</u>						
Build Together (maisons)	s.o.	s.o.	s.o.	1 285	1 009	1 300
National Housing Enterprise	822	719	351	158	267	773
<u>Indicateur de développement humain (place sur 172 pays)</u>						
classement par PIB par habitant		60	77	84	98	84
classement global		96	105	122	135	127
<u>Dépenses dans le secteur social (en pourcentage du GRN total)</u>						
	33	39	42	41	42	48

Source: Statistical Abstract 1993 (Bureau central de statistique); Programme d'action national 1991 et 1993; enquête démographique et sanitaire, 1992; Rapports mondiaux sur le développement humain, 1990-1994; Public Expenditure Review 1994, National Housing Enterprise, Directorate of Housing.

/...

6. CONCLUSION

PIB par habitant

6.1 Les mesures agrégées traditionnelles de la pauvreté nationale, notamment le PIB par habitant, cachent l'ampleur réelle de la pauvreté en Namibie. L'économie duale de la Namibie a engendré des inégalités profondes de revenu et de niveau de vie entre une petite élite fortunée et la majorité des Namubiens, qui reste extrêmement pauvre et vulnérable. C'est ce que traduit l'indicateur de développement humain de la Namibie, qui situe la Namibie parmi les pays à faible niveau de développement humain.

6.2 Très peu de pays présentent un écart plus grand que la Namibie entre les performances économique et sociale, et ces pays - l'Angola, le Gabon, la Guinée, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis - sont pour la plupart des pays exportateurs de pétrole, où une richesse immense est concentrée entre quelques mains. Il n'y a pas, en Namibie, une telle explication "naturelle" de l'inégalité. Celle-ci est en réalité un héritage historique de l'apartheid.¹²

Qualité physique de la vie

6.3 Du point de vue des indicateurs sociaux, la Namibie se situe au niveau des pays les moins avancés. La majorité de la population connaît des conditions similaires à celles des PMA, voire pires.

La Namibie assimilée aux PMA

6.4 Au moment de la proclamation de l'indépendance, l'Assemblée générale des Nations Unies a recommandé à tous les Etats membres d'assimiler la Namibie aux pays les moins avancés (PMA). Il a été admis qu'à maints égards, la Namibie était moins avancée que ne pourrait le faire croire son niveau de PIB par habitant et que la majorité des Namubiens ne devait par être pénalisée par l'existence, en Namibie, d'une minorité extrêmement prospère. Comme démontré ci-dessus, la Namibie est à maints égards moins développée que ne l'indique son niveau de PIB par habitant. La pauvreté reste extrêmement répandue, comme le montrent les indicateurs sociaux en matière de nutrition, de santé, d'éducation et d'alphabétisation. Il faudra du temps pour renverser l'héritage de décennies d'apartheid, et le gouvernement estime dès lors que la cause de l'assimilation de la Namibie aux pays les moins avancés doit être défendue et adoptée par tous les organismes d'aide au développement.

⁰. UNICEF: Children in Namibia, 1995.

6.5 La classification de la Namibie parmi les PMA renforcerait de manière non négligeable le flux de l'aide au développement par des aides à des conditions favorables et libérales ce qui, à son tour, garantirait la disponibilité des ressources nécessaires au développement social et économique du pays et profiterait à la vaste majorité des Namibiens vivant dans des conditions similaires à celles des pays les plus pauvres classés comme PMA.
